

Les petites retraites de France

Emmanuel Macron l'a promis lors de sa dernière campagne présidentielle : les petites retraites vont être revalorisées. Mais de combien ? De 2020 à 2022, la photoreporter Diane Grimonet a braqué son objectif sur ces Français concernés par de faibles pensions. Elle a livré son portfolio à "Marianne".

TEXTE ET PHOTOS : DIANE GRIMONET / HANS LUCAS

« On ne peut plus se soigner et on doit faire plusieurs magasins pour pouvoir se nourrir, c'est la double peine. Comment peut-on vivre avec 800 ou 1 000 € par mois ? » Ce refrain, Diane Grimonet l'a souvent entendu lors de son reportage mené trois années durant auprès de retraités à la peine. Sélectionnée dans le cadre de la grande commande de la Bibliothèque nationale de France faite à des photojournalistes pour dessiner une radioscopie de la France face à la crise sanitaire, elle a sillonné l'Hexagone – les campagnes comme les villes – pour aller à la rencontre de ceux qui doivent se contenter chaque mois d'une maigre pension. Certains se voient dans l'obligation de travailler pour se faire un complément, souvent pour un salaire de misère. Ils sont usés, fatigués et se sentent rejetés par la société. Pour Diane Grimonet, « la crise sanitaire a agi autant comme un révélateur que comme un accélérateur de la pauvreté. Pour beaucoup, la vie professionnelle n'a pas été facile mais la retraite s'apparente à un vrai calvaire ».

Les réformes successives, mises en œuvre depuis le milieu des années 1990, ont réduit le montant des pensions et ont affecté plus que d'autres ces retraités confrontés dans leur vie active à des

contrats précaires, au chômage, à des maladies de longue durée ou simplement mal rémunérés. Aujourd'hui, parmi les 16,9 millions de retraités en France, trois sur dix perçoivent une pension inférieure ou égale à 1 000 €, selon le panorama de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, édition 2022, chiffres 2016).

Une bataille quotidienne

Si la mise en place du système de retraite depuis 1945 a favorisé l'augmentation du niveau de vie de tous ceux qui ont quitté la vie active, le minimum vieillesse, instauré comme filet de sécurité pour les personnes âgées n'ayant pu se constituer une pension suffisante, ne permet pas de subvenir à leurs besoins élémentaires.

Annick, Francis, Gustave, Janine, « Moustache », Octavio et Stephan font partie de ces mal lotis qui bataillent chaque mois pour remplir un panier de courses et régler les factures. Pour autant, aucun d'entre eux ne baisse les bras. Diane Grimonet les a suivis dans leur quotidien. Des parcours de vie éclectiques mais qui, à l'arrivée, se rejoignent dans la même impasse. ■ FRÉDÉRIQUE BRIARD





ANNICK,
Marseille,
quartier de La Viste,
950 €



Annick, 67 ans, est à la retraite depuis 2020. Elle touche une pension de 950 € et 167 € d'allocation logement. Habitante des quartiers nord de Marseille, à La Viste, dans le XV^e arrondissement, Annick a eu trois enfants : Stéphane, 45 ans, Lido, 43 ans, et Sabrina, 35 ans. Elle a commencé sa vie professionnelle à 17 ans. « *J'ai travaillé toute ma vie, dit-elle, comme indépendante et salariée, dans le commerce, la restauration et la sérigraphie.* » Son fils Stéphane ayant acheté une maison qu'il a rénovée, Annick habite chez lui, dans un logement indépendant, et tient absolument à lui payer un loyer de 450 € par mois pour ne pas se sentir redevable. Elle ne se soigne plus : on lui a coupé la CMU parce que ses revenus mensuels – 1 117 € – sont considérés comme trop élevés. Par conséquent, elle va très rarement chez le médecin et ne peut prendre soin ni de ses dents ni de ses yeux. « *Si tu ne te soignes pas, tu crèves à petit feu* », conclut-elle. Annick, qui a sept petits-enfants, s'occupe de Lola et de Gabin, les enfants de Sabrina, quand le couple travaille. Sa fille l'aide beaucoup, ce qui lui permet de manger correctement quand elle vient chez elle. Mais Annick dit ne plus s'en sortir : « *Et depuis la pandémie du Covid-19, c'est encore pire, tout a augmenté : l'essence, l'alimentation.* » Annick cherche un travail afin de pouvoir vivre plus décemment. Quand elle est passée voir son assistante sociale pour obtenir des tickets alimentaires, la réponse a été négative. « *Tout avait été distribué aux réfugiés ukrainiens* », explique-t-elle. ■



Gustave, 86 ans, est éleveur de brebis. Sa ferme, située dans un hameau du plateau du Larzac et héritée de sa mère, l'a vu naître. Il a commencé à y travailler dès l'âge de 15 ans et cotise à la mutuelle agricole depuis lors. Après le décès de ses parents, il a repris l'exploitation avec sa femme, Francette, et a eu trois enfants : Jean-Louis, Christian et Michelle. Sa retraite, qu'il a prise à 61 ans, s'élève à 800 €. L'un de ses fils a repris la ferme, mais Gustave l'a aidé jusqu'à l'âge de 80 ans. Gustave n'est jamais parti en vacances et a travaillé toute sa vie sept jours sur sept, les brebis demandant beaucoup d'attention et de soins, avec une traite matin et soir. Lorsqu'il a commencé, il en avait 20 ; aujourd'hui, 330, soit 330 hectares car une brebis a besoin d'un hectare pour s'épanouir. Il arrive à vivre de son maigre revenu : « Ici, ce n'est pas comme à la ville, on arrive à trouver à manger et je n'ai pas besoin de plus car je ne bouge pas. Je fais juste le tour de la table », sourit-il. Gustave et Jean-Louis élèvent leurs brebis sous le label

de l'agriculture biologique et œuvrent dans le souci du maintien de la biodiversité. Gustave a été signataire du « Serment des 103 » contre l'extension du camp militaire de La Cavalerie, dans le Larzac, en 1971. ■

GUSTAVE, Sainte-Eulalie-de-Cernon, hameau du plateau du Larzac, 800 €



CHARLES FRANNEZELLE, DIT "MOUSTACHE", Calais, 57,03 €



Moustache a commencé à travailler à l'âge de 18 ans et a effectué toutes sortes de métiers. À 62 ans, à la retraite, il ne percevait que 57,03 € de pension, n'ayant pas validé assez de trimestres et n'étant pas encore à même de percevoir le minimum vieillesse (uniquement à partir de 65 ans). En dialyse trois fois par semaine, il touche une pension d'invalidité de 751 €. Avec l'allocation logement, son revenu mensuel est de 1 038 € par mois. Depuis 2021, il ne peut plus chauffer son logement. « Ici,

rien n'est isolé et j'ai le choix entre manger ou me chauffer. Alors, j'ai froid. » La basse température de sa chambre lui sert à conserver les denrées périssables. Depuis novembre 2002 et la fermeture du camp de migrants de Sangatte, Moustache aide les réfugiés. « *Quand j'ai vu des enfants à même le sol, je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose* », confie-t-il. Acteur social à Calais depuis plus de dix ans, il a aidé et hébergé des réfugiés bénévolement. Moustache a été emprisonné pour délit de solidarité. ■



JANINE,
Flixecourt,
1 132 €

Janine, 67 ans, a commencé à travailler à 16 ans. Elle a été chauffeur routier, ambulancière, femme de ménage, toujours active pour élever ses enfants. À la retraite depuis 2018, elle touche 1 132 € mais ses charges mensuelles sont de 1 381 €. « Depuis la pandémie, la vie est encore plus dure. Tout a augmenté, surtout l'essence. Mais sans voiture, je ne peux pas aller travailler », indique-t-elle. Janine fait un petit boulot pour joindre les deux bouts : elle distribue *le Courrier picard* très tôt le matin à Flixecourt, près d'Amiens. Ses tournées sont d'une durée de quatre ou de six heures, soit de 4 à 8 heures du matin, soit de 2 à 8 heures du matin. « C'est lamentable, commente-t-elle. Je prends la place d'un jeune et je dois tout compter. » Pour ce job, elle gagne 42 € net par jour mais son essence lui coûte 20,82 €. Il ne lui reste donc en poche que 21,18 € par jour, soit 200 € par mois. « Je ne suis pas payée au smic mais je n'ai pas le choix, c'est le seul boulot

que j'ai trouvé ! », dit-elle. Janine mange chez sa fille, se fournit en viande chez un producteur, c'est moins cher, et va au centre commercial E.Leclerc, où ils prennent les chèques reportés, « cela aide », glisse-t-elle.

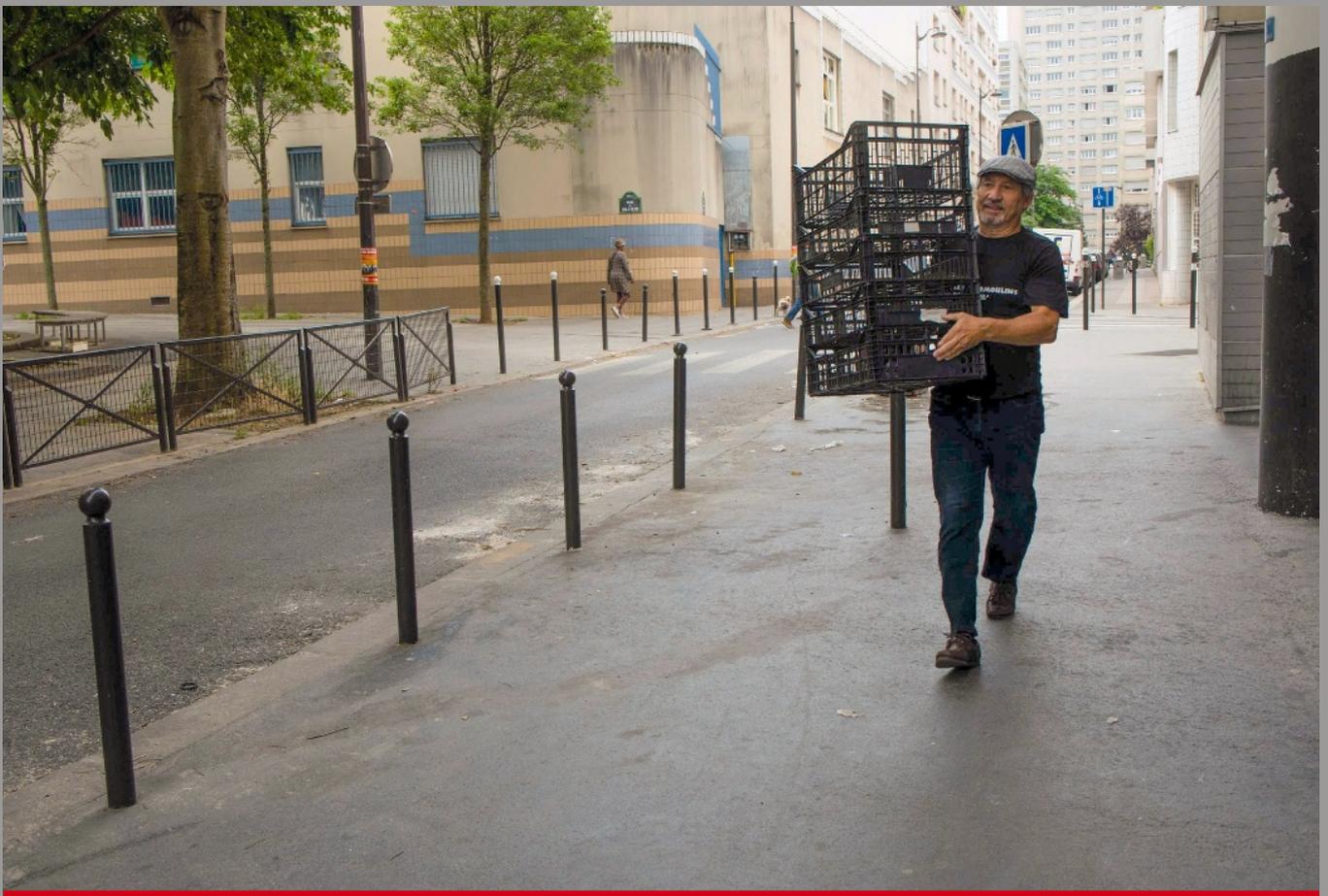
Janine rêve de s'acheter un camping-car. Alors, parfois, après ses tournées, elle passe devant le vendeur de caravanes et les regarde. « On peut encore rêver ! », souffle-t-elle. ■





Octavio, 65 ans, est à la retraite depuis 2020. Il a travaillé vingt et un ans dans son pays d'origine, le Portugal, et vingt-six ans en France. Il touche 1 000 € par mois (200 € de la Caisse nationale d'assurance vieillesse et 800 € de complémentaire). Il travaillait comme directeur photographique dans le cinéma, avec le statut d'intermittent du spectacle. Depuis 2017, Octavio est bénévole à la distribution alimentaire aux Marmoulins de Ménil', dans le XX^e arrondissement. Avec la crise sanitaire, la situation dans le quartier est devenue catastrophique pour certains, qui ont de plus en plus de difficultés à vivre. Octavio est désespéré : « Les gens se sentent abandonnés, c'est terrible. Dans ce quartier du Bas-Belleville, il y a de plus en plus de pauvreté. J'ai l'impression de vider l'océan avec une petite cuillère. Mais je continue. » ■

OCTAVIO, Paris, 1 000 €



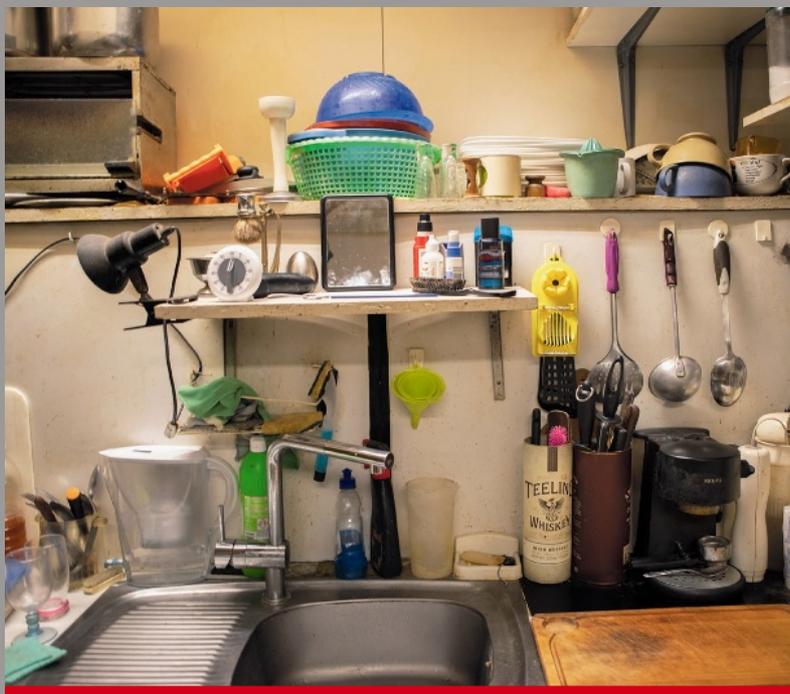


FRANCIS, Paris, **980 €**

F rancis, 65 ans, est à la retraite depuis 2018. Il habite dans une résidence de retraite autonome, où il paye 873 € de loyer, car il n'a pas trouvé d'autre logement. Sa retraite s'élève à 980 €, à laquelle s'ajoutent une allocation logement de 106 €, ainsi que l'aide au logement de 81 € de la Mairie de Paris, soit 1167 € au total. Ses repas, il les prend au restaurant Émeraude de la ville de Paris car il ne s'en sort pas. Francis a cumulé au long de sa carrière des petits boulots dans différents domaines – bricolage, artisanat, chauffeur en intérimaire. « Depuis le Covid, c'est de plus en plus dur, je survís. Tant que j'arrive à payer mes charges, je souffle. Mais tous les mois, c'est la débrouille, c'est épuisant car je n'ai plus 20 ans », reconnaît-il. Pourtant, Francis respire la joie de vivre. Il ne se départit jamais de son sourire. ■



Stephan, 73 ans, a commencé à travailler à l'âge de 15 ans comme apprenti coiffeur pour dames. Il a fait l'armée puis a exercé dans des salles de jeux pendant plusieurs années. Vers l'âge de 40 ans, il s'est installé à son compte comme coiffeur à Paris. Il vit aujourd'hui seul dans les 11 m² du sous-sol de son salon de coiffure, et, malgré la pension de retraite qu'il touche depuis 2009, n'a jamais pu cesser son activité. « Si je ne continue pas à bosser pour compléter ma retraite, je ne peux pas payer mon loyer. J'ai le fonds de commerce mais pas les murs du salon et, dans Paris, les loyers, c'est pas donné. Bosser me permet de payer les charges. Mes 1 000 € de retraite me permettent de payer le reste, pour vivre. Tant que je tiens debout, je continue », dit-il. Il a réfléchi à des solutions, envisagé de demander un logement social, mais il n'a « même pas essayé » parce que « c'est un parcours du combattant ». Des hommes politiques, il n'espère rien : « La seule chose à laquelle je m'attends, c'est qu'ils laissent encore tout augmenter, lâche-t-il. C'est simple : au supermarché, j'achète toujours la même chose. Auparavant, quand je faisais les courses, ça me coûtait 40-50 €, maintenant c'est plutôt 70 €, et pourtant je n'achète pas du caviar ! Le Covid, la guerre en Ukraine... c'est les pauvres qui payent ! » ■



STEPHAN, Paris, 1 000 €

